

Journal officiel de l'Union européenne

C 358



Édition
de langue française

Communications et informations

65^e année

19 septembre 2022

Sommaire

II *Communications*

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION
EUROPÉENNE

Commission européenne

2022/C 358/01 Non-opposition à une concentration notifiée (Affaire M.10808 — BROOKFIELD / HOMESERVE) ⁽¹⁾ 1

IV *Informations*

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

Commission européenne

2022/C 358/02 Taux de change de l'euro — 16 septembre 2022 2

FR

⁽¹⁾ Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

II

*(Communications)*COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Non-opposition à une concentration notifiée
(Affaire M.10808 — BROOKFIELD / HOMESERVE)**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2022/C 358/01)

Le 6 septembre 2022, la Commission européenne a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché intérieur. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil ⁽¹⁾. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

- dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la direction générale de la concurrence de la Commission (<http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/>). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,
- sur le site internet EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>), qui offre un accès en ligne au droit de l'Union européenne, sous le numéro de document 32022M10808.

⁽¹⁾ JOL 24 du 29.1.2004, p. 1.

IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Taux de change de l'euro ⁽¹⁾

16 septembre 2022

(2022/C 358/02)

1 euro =

	Monnaie	Taux de change		Monnaie	Taux de change
USD	dollar des États-Unis	0,9954	CAD	dollar canadien	1,3226
JPY	yen japonais	142,53	HKD	dollar de Hong Kong	7,8133
DKK	couronne danoise	7,4366	NZD	dollar néo-zélandais	1,6717
GBP	livre sterling	0,87400	SGD	dollar de Singapour	1,4025
SEK	couronne suédoise	10,7541	KRW	won sud-coréen	1 383,58
CHF	franc suisse	0,9579	ZAR	rand sud-africain	17,6004
ISK	couronne islandaise	138,30	CNY	yuan ren-min-bi chinois	6,9787
NOK	couronne norvégienne	10,1985	HRK	kuna croate	7,5235
BGN	lev bulgare	1,9558	IDR	rupiah indonésienne	14 904,67
CZK	couronne tchèque	24,497	MYR	ringgit malais	4,5141
HUF	forint hongrois	403,98	PHP	peso philippin	57,111
PLN	zloty polonais	4,7143	RUB	rouble russe	
RON	leu roumain	4,9238	THB	baht thaïlandais	36,800
TRY	livre turque	18,1923	BRL	real brésilien	5,2279
AUD	dollar australien	1,4894	MXN	peso mexicain	20,0028
			INR	roupie indienne	79,3605

⁽¹⁾ Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.

ISSN 1977-0936 (édition électronique)
ISSN 1725-2431 (édition papier)



Office des publications
de l'Union européenne
L-2985 Luxembourg
LUXEMBOURG

FR